

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
2B – HAUTE-CORSE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212003396-20260425-15-25-04-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/05/2026

De la commune de Vallica

Séance du 25 avril 2026 à 14 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M CASTELLANI Jean-René

Étaient présents : Mme ANTONIOTTI Claire, M ANTONIOTTI Jean-Nicolas ,
Mme BONFANTI PIGELET Raffaella, M CASTELLANI Abel, Mme COLOMBANI Claudine ,
M PIGELET Christophe.

Secrétaire de séance : Mme BONFANTI Raffaella.

Nombre de conseillers

- En exercice : 7
- Présents : 7
- Procuration : 0
- Votants : 7
- Absents : 0

N° de la délibération

15/2026

Date de convocation

20 avril 2026

Date d'affichage

6 mai 2026

OBJET

Travaux de rénovation et
d'amélioration du parc
d'éclairage public de la
commune
Demande de subvention

Le Maire rappelle au Conseil Municipal, le diagnostic du réseau d'éclairage public de la commune, réalisé par l'entreprise EUREKA Energies, décrit l'état des lieux, le bilan énergétique et financier et conclut sur les préconisations figurant dans le schéma directeur.

Les travaux présentés, poursuivent des objectifs d'économies énergétique et financière ainsi que d'amélioration des installations d'éclairage public.

Dans ce but, il est proposé au Conseil Municipal de solliciter un soutien financier dans le cadre de l'Appel à Projets, lancé par l'Agence d'Aménagement durable, d'Urbanisme et d'Energie de la Corse et de ses partenaires.

Le projet de rénovation d'éclairage public suivant le plan de financement détaillé ci-dessous, ainsi que d'autoriser le Maire de réaliser les démarches et signer les documents relatifs à cette opération, sont soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

| TRAVAUX | | | | | |
|-----------------------------|--------|-----------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------------------|
| Equipements | Nombre | Investissement global | Financement | | Fonds Propres |
| | | | Subventions | | |
| | | | AUE (cdc) | Prime AUE - Cadre | |
| Luminaire | 40 | 30 000,00 | 18 000,00 (23.96%) | 20 000,00 (26.62 %) | 37 119,00 (49,41%) |
| Supports | 28 | 22 500,00 | | | |
| Coffrets électriques | 3 | 6 750,00 | | | |
| Prestations intellectuelles | 1 | 15 869,00 | | | |
| TOTAL | | 75 119,00 | 38 000,00 (50,58 %) | | 37 119,00 (49,42 %) |

Délibération certifiée
exécutoire en
sous-préfecture
le 6 mai 2026

Oui l'exposé du Maire, le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve les travaux de rénovation et d'amélioration du parc d'éclairage public de la commune ;
- Le plan de financement proposé ;
- Et autorise le Maire à signer tous documents afférant à ce projet.


M Castellani Jean-René
(Signature et Cachet)

Fait à VALLICA, le 6 mai 2026